

# LES COTISATIONS SOCIALES

DURÉE : 3 jours

## OBJECTIFS :

## PUBLIC :

Assistant Ressources Humaines, Gestionnaire de Paie, Dirigeant et toute personne concernée par le décompte du temps travaillé et la gestion de la paie.

## PRÉ-REQUIS :

Avoir des bases en droit social et connaître les bases de calculs élémentaires.



Lieu : Espace Emeraude  
33150 CENON

PAYE

Formation

### **Présentation des cotisations sociales et des prestations associées**

- Fonctionnement des organismes sociaux
- URSSAF ou MSA
- Pole emploi
- Retraite complémentaire ARRCO/AGIRC
- Prévoyance
- Mutuelle / Frais de santé
- Prévoyance complémentaire
- Retraite supplémentaire

### **Les bases des cotisations**

- Plafond, taux, assiette
- CSG et CRDS
- Les bases plafonnées, non plafonnées
- Le forfait social
- Les proratas de plafond : entrée, sortie, temps partiel, absence non rémunérée
- Les taux spécifiques Urssaf
- (accident de travail, taxe transport)
- Les cotisations maladies et allocations familiales
- L'assurance chômage : les majorations liées aux CDD et les exonérations
- Les cotisations retraites complémentaires
- La CEG, la CET
- L'exonérations de cotisations patronales
- Calcul des bulletins selon plafond

### **Régularisation des bases de cotisations**

- Régularisation progressive mensuelle
- Régularisation des bases de non cadre à cadre
- Régularisation progressive mensuelle des cotisations allocations familiales et cotisations maladie
- Réduction générale des cotisations patronales et les principes de régularisation mensuelle ou annuelle

